

LE MOT DU PRÉSIDENT

Sommaire :

Editorial	p 1
En Bref ...	p 2
Podium des villes les plus Sportives	
Le Réseau de compétences du CROS	p 3
Zoom sur...	p 4
- Le Club Alpin Français (suite ...)	
- La Course d'Orientation	
- Séminaire des présidents de Ligues	p 5
- Conférence Sport et Nouveaux Territoires	p 6

Directeur de publication

Christian TEINTURIER

Rédacteurs en chefs

Jean BERGEON
Monique ROLLETT

Rédaction-Conception

Maryse BENCE
André DOMEAU
Marc ROY
Aurélia BAZILLE
Soisick RETAILLEAU

CROS MAISON DES SPORTS

1240 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET
Tél : 02 38 49 88 50 - Fax : 02 38 49 88 51

Email : centre@franceolympique.com
Site <http://centre.franceolympique.com>



Nous sommes dans la période de renouvellement des Comités de direction de nos instances nationales, régionales et départementales. Quelques échos nous parviennent sur les difficultés de couvrir les postes à pourvoir. Est-ce là le reflet d'une désaffection pour l'intérêt général ou d'une lassitude devant la multiplication des charges et l'angoisse des responsabilités à assumer ?

Pourtant, plus que jamais, la vitalité du Mouvement Sportif est impérative et s'il est essentiel que cette dynamique anime nos clubs et associations, des instances fortes sont nécessaires pour mieux aborder les grands enjeux de demain et l'avenir.

Un pouvoir sportif compétent, disponible,

⇒ **élément indispensable** du dialogue instauré dans cette région avec les Collectivités Territoriales et l'Etat,

⇒ **élément indiscutable** des réflexions et propositions pour le développement et

pour l'amélioration des pratiques,
⇒ **élément incontournable** de la définition et l'animation des politiques sportives de nos territoires,
inscrivant son action dans l'innovation et le progrès, est vital : son unité consacre sa force !

Le sport est sorti du stade pour entrer pleinement dans la vie sociale et économique de notre pays.

Dans notre région où la ruralité est importante, l'activité de nos associations sportives reste bien souvent le seul lien social local. Cette richesse sociale, parfois en péril, doit être l'objet de toute notre attention. C'est la vocation première des instances départementales et régionales de fédérer tous les clubs afin d'organiser et d'animer la pratique sportive, participant ainsi à les aider.

Les chantiers sont nombreux. Ensemble et unis, nous saurons les mener à terme.

2005 est là, permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, sportifs, dirigeants, éducateurs, comités et ligues, mes meilleurs vœux pour cette Nouvelle Année; vœux de réussite et de bonheur.

Christian TEINTURIER

A NOTER DANS VOTRE AGENDA !

L'Assemblée Générale du CROS Centre aura lieu **le samedi 26 février 2005**, à 10 heures. Elle se tiendra au Domaine de Fondjouan à Mur de Sologne dans le Loir & Cher.

Jusqu'au **06 juillet 2005**, apportez votre soutien à la candidature de **PARIS2012** en allant sur le lien : <http://www.parisjo2012.fr/fr/soutien/index.jsp>

Partenaire Officiel

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



Banque et populaire à la fois.

EN BREF

2004 restera dans nos mémoires de sportifs comme l'année des Jeux Olympiques retrouvant en Grèce, leur berceau originel. Et au moment des bilans et des rétrospectives, il est bon de se souvenir des beaux résultats obtenus aux Jeux d'Athènes, par trois sportifs régionaux.

Aux Jeux Paralympiques, **Sébastien BARC**, athlète de Vernou-sur-Brenne (Indre & Loire) revenu avec 4 médailles :

- l'argent sur le 200 mètres homme T46 et sur le relais 4X100 m. hommes T42-46,
- le bronze sur le 100 m homme T46 et sur le relais 4X400 m. hommes T42-46,

et **Sébastien LE MEAUX**, de Châteauroux (Indre), qui en Judo, a obtenu la médaille de bronze, dans la catégorie des moins de 100 kilos.



(photo B. Loyseau)

Chez les valides, parmi les sportifs de la région Centre, seule **Frédérique JOSSINET**, d'Orléans (Loiret), a remporté une médaille d'argent en judo (catégorie des moins de 48 kg).



Sébastien BARC à gauche (photo Benjamin Loyseau)

« Podium Or, Argent, Bronze des Villes les plus sportives en région Centre »

Le jury du CROS Centre s'est réuni le 08 décembre dernier pour arrêter le classement des villes les plus sportives de la région Centre (challenge 2003).

Vingt-deux villes étaient candidates et ont été classées selon cinq critères :

- le nombre de licenciés sportifs,
- le montant des subventions attribuées aux groupements sportifs,
- le montant des investissements en matière d'équipements,
- les résultats sportifs obtenus en 2003,
- les manifestations internationales, nationales et régionales organisées au sein des villes candidates.

Le podium 2003

OR ville de **Saint-Cyr-sur-Loire** (Indre-et-Loire)
 ARGENT ville d'**Amilly** (Loiret)
 BRONZE ville de **Saran** (Loiret)

A l'heure où nous imprimons ce numéro, deux des trois villes ont reçu leur trophée en présence du jury du CROS et du partenaire officiel de l'opération, la Banque Populaire du Val de France.

Le Trophée d'Or sera remis dans les salons de l'Hôtel de Ville de Saint-Cyr-sur-Loire, le 17 janvier prochain, à 18h30.

Prix régionaux du Fair-play du CROS Centre Saison 2003

Cette année, la remise officielle des Prix régionaux du Fair-play se fera à l'occasion des Vœux du CROS Centre, le **vendredi 14 janvier 2005**.

Ces prix récompensent les dirigeants sportifs bénévoles, les éducateurs et les sportifs (individuel et équipes) méritants de notre région.

Ce sont les ligues et comités régionaux sportifs qui, parmi leurs licenciés, ont proposé des personnes et des équipes méritant selon eux d'être honorées pour :

- ⇒ leur esprit sportif remarquable et constant de fair-play manifesté au cours de leur carrière, ou dans leur comportement de supporter
- ⇒ un geste exceptionnel de fair-play, loyal et spontané, dans le respect des règles du jeu et de l'adversaire
- ⇒ leurs actions visant à la promotion et/ou à la défense de l'esprit sportif.

Avec, pour ces deux opérations, le soutien de notre partenaire officiel :



L'Or pour Saint-Cyr-sur-Loire



L'Argent pour Amilly



Le Bronze pour Saran

LE RÉSEAU DE COMPÉTENCES DU CROS CENTRE

Le mouvement sportif associatif connaît une professionnalisation récente. Il est en train d'opérer une révolution culturelle pour passer d'un mode de fonctionnement basé uniquement sur le bénévolat à un mode de fonctionnement partagé entre l'activité des dirigeants bénévoles et des salariés. Il convient de trouver un équilibre entre ce fonctionnement associatif reposant sur l'engagement des bénévoles et la recherche d'un fonctionnement entrepreneurial, de l'association sportive employeur.

En novembre 2001, afin d'accompagner la sortie des NS-EJ, l'État et la Caisse des dépôts et consignation signaient un accord cadre : le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) était né. Il est opérationnel depuis 2003.

Le premier bénéficiaire des services apportés par les DLA aux associations devrait être le secteur sportif, au vu du nombre d'emplois sportifs créés et des besoins d'accompagnement.

Objectif du Projet : le Réseau de Compétences a été créé pour positionner le CROS auprès de chaque DLA et effectuer ainsi l'expertise sportive auprès des associations qui demandent un accompagnement.

- **La démarche d'expertise sportive :** nous avons défini 4 domaines d'actions sur lesquels il paraît important d'accompagner les associations sportives employeurs :



Est également à prendre en compte tout un accompagnement sur les aspects juridiques : le droit social (contrat de travail, la répartition du temps de travail), le droit fiscal (les impôts, les obligations fiscales, des conventions de prestations, et autres ...) et autres.

Pour mener à bien cette démarche d'expertise sportive, conçue en trois thématiques, le CROS Centre s'appuie sur un réseau de compétences.

- **Le Réseau de compétences :** il est animé et coordonné par Soisick RETAILLEAU, chargée de Missions au CROS et également membre du Réseau CPSIE (Chefs de Projets Sport Insertion Emploi) du CNOSF.

Neuf personnes, à ce jour le composent, avec l'accord de leur employeur :

- 2 personnes des CDOS de deux départements,
- 2 personnes issues de ligues,
- 2 personnes indépendantes,
- 1 personne issue d'un comité départemental,
- 1 personne issue d'un groupement de ligues (Nautisme en Région Centre)
- 2 personnes du CROS Centre.

Le vécu, les compétences et la provenance de chaque membre du réseau permettent un travail transversal soit par discipline sportive, soit par territoire.

Chaque expert a une connaissance pointue du milieu sportif, des différents dispositifs contribuant au développement du secteur associatif et sportif et des différentes institutions oeuvrant pour le développement local.

Chacun est en mesure d'établir un diagnostic de l'association et de son ancrage territorial, d'animer des réunions et de mettre en place des moments d'échanges et des modules de formation.

En fonction des thèmes abordés et des besoins de structuration, le réseau de compétences du CROS sera évolutif et adaptable.

Ce réseau a travaillé et échangé sur la démarche d'expertise et sur la méthodologie de l'accompagnement à l'occasion de quatre journées de travail; une autre a été consacrée à l'emploi mutualisé et au groupement d'employeurs.

- **Les démarches auprès des DLA et l'accompagnement des associations :** afin de positionner le CROS Centre comme prestataire, Soisick RETAILLEAU a rencontré les responsables des DLA pour leur présenter le réseau de compétences et la démarche d'expertise sportive.

Suite aux différents appels à compétences émis par les DLA, le CROS a été retenu à plusieurs reprises et les premiers accompagnements se mettent actuellement en place vers un club d'athlétisme, un centre nautique, un club de tennis, un club de football.



Les membres du réseau,



... en réunion de travail.



Le réseau

ZOOM SUR ...

Le Club Alpin Français de la Région Centre

- deuxième partie -

Dans le N°17 du CROS Info, nous vous avons présenté quelques activités proposées par le Club Alpin Français (CAF) du Centre. Mais d'autres pratiques s'ajoutent à l'escalade et l'alpinisme :

La randonnée pédestre : indispensable à tout grimpeur, est régulièrement pratiquée dans notre région et en dehors lors de sorties exceptionnelles.

Le ski : alpin, de randonnée, de fond ou nordique, en France ou à l'étranger se glisse également dans le programme proposé par le CAF et les clubs.

Les raquettes : activité très appréciée des randonneurs qui découvrent en hiver, des espaces vierges de toute trace.

Le vélo de montagne : des sorties de tout niveau sont

programmées, aussi bien en plaine qu'en moyenne montagne.

La spéléologie : des séances de formation, d'initiation, d'entraînement et de découverte du milieu souterrain sont fréquemment organisées.

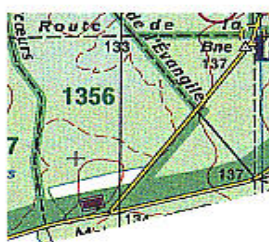
Contact : Daniel-Yvan RICOUR
Président du Comité Régional
dy.ricour@wanadoo.fr



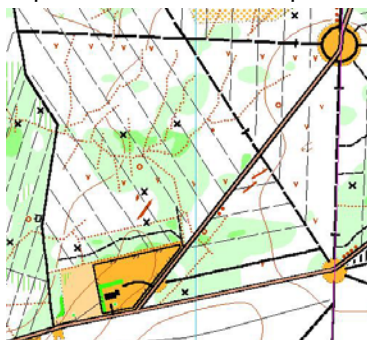
La Course d'Orientation

La Course d'Orientation (CO) consiste à rallier des postes de contrôle dans un ordre imposé, par l'itinéraire de son choix, en utilisant une carte et éventuellement une boussole. Elle se pratique essentiellement à pied, mais aussi à VTT et à ski et se retrouve dans beaucoup de raids multisports.

Les orienteurs ont besoin de cartes ultra-précises (1/10.000 ou 1/15.000). Elle répondent aux normes de la fédération internationale avec, en particulier, la vitesse possible de course en fonction de la végétation.



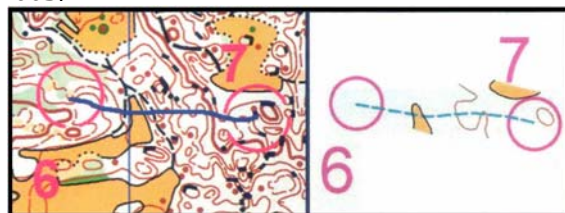
extrait de l'IGN au 1/25.000



et le même au 1/15.000

Ces cartes sont utilisées par des milliers de scolaires car la CO est une des activités sportives de pleine nature au programme dans les lycées et collèges. La ligue cherche à implanter des Parcours Permanents d'Orientation afin de rendre la préparation des séances moins lourde.

Le compétiteur doit produire un effort intellectuel (lire la carte, synthétiser les informations pertinentes, déterminer un itinéraire) tout en fournissant un effort physique. Un exemple ci-dessous avec un parcours de Thierry GUEORGIU, lors du championnat du monde qu'il a remporté en Suisse en 2003.



la carte...

... et ce que le coureur a retenu



La CO en scolaire

(photo Ligue Centre CO)



La CO en club

(photo AMSL Fréjus)

A noter, qu'en région Centre, la ligue regroupe 160 licenciés, 6 clubs et 3 comités départementaux.

Contact : Ligue du Centre de C.O. (Pdt : Daniel FOLKERINGA) Tél : 02 38 64 05 72
Mail : lcco@tiscali.fr Site : <http://lcco.chez.tiscali.fr>

SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DE LIGUES au Golf de Marcilly en Villette



Ce séminaire, durant lequel le Conseil Régional était invité à intervenir, avait pour enjeu majeur de réaffirmer les besoins du secteur sportif et faire que les propositions faites dans le Livre Blanc soient enfin retenues.

Le Président TEINTURIER a d'ailleurs souligné que le Mouvement sportif tenait beaucoup à ce mode de fonctionnement dans lequel l'écoute et la concertation, entre les acteurs du secteur sportif, sont essentielles. **Le souhait serait même d'aller plus loin avec la mise en place de la conférence régionale du sport** : conférence tripartite entre l'Etat (DRDJS), la Région et le Mouvement Sportif pour arriver à une concertation encore plus large avec tous les acteurs du secteur sport de notre région; le sport n'en sortirait que plus gagnant.

Les deux grands thèmes abordés lors de cette soirée concernaient l'emploi et la politique sportive du Conseil Régional. Après une présentation de l'existant, des constats et des besoins du Mouvement Sportif, le CROS rappelait les principes demandés sur ces deux thèmes :

⇒ pour l'emploi, les modalités de l'aide doivent être, selon le Mouvement Sportif :

- sans montant de plafond,
- sans dégressivité systématique,
- sans montant fixe ou prédéterminé (étude au cas par cas),
- non exclusives (cumul des aides publiques possible),
- avec comme principe l'engagement pluriannuel et la reconduction possible si nécessaire.

Enfin, le Mouvement Sportif a tenu à rappeler que les activités sportives ne peuvent être uniquement financées par la vente de prestations, **le sport ayant une fonction sociale évidente et reconnue.**

Madame MIALOT, Vice-présidente du Conseil Régional déléguée à l'Emploi, prenait alors la parole pour présenter **le nouveau dispositif «1000 emplois associatifs»** (ndlr : renommé depuis CAPAsso) et répondre aux questions de la salle.



Pour ce dispositif souhaité par Michel SAPIN, la commission Emploi du Conseil Régional a réfléchi au **soutien à la création ou à la consolidation de mille emplois par an (pendant 5 ans) dans les associations** et souhaite travailler, en amont et en aval, avec les têtes de réseau (le CROS pour le secteur Sport), pour être le plus possible en adéquation avec les besoins du terrain.

Les grands principes de ce dispositif, qui pourrait être mis en place au cours du 1er trimestre 2005, seraient :

- une aide sur 3 ans, avec possible reconduction,

- des postes en Contrat à Durée Indéterminée (mi-temps minimum).
- une aide de soutien à l'emploi mais également à la consolidation des emplois existants (toutefois, les postes du dispositif « Emplois Jeunes » ne seront pas systématiquement aidés),
- une aide très liée au projet associatif,
- un montant d'aide encore non déterminé mais qui ne sera pas uniforme et pour lequel la dégressivité ne sera pas systématique;
- pour les personnes qui occuperont les postes, il n'y aura pas de conditions liées à l'âge (ni limite, ni quotas), ni de compétences requises puisqu'elles dépendront du projet associatif,
- le cumul des subventions sera possible.

Christian TEINTURIER, abordait ensuite la politique sportive menée par la Région en émettant les propositions suivantes au nom du Mouvement Sportif pour aller vers un développement encore plus harmonieux du sport par :

- la mise en place d'une instance de concertation (la Conférence régionale du Sport),
- un travail par conventions d'objectifs avec les ligues,
- un schéma directeur des équipements structurants,
- la mise en valeur de notre Région grâce au sport de haut niveau, au sport tourisme et à l'aménagement du territoire pour un maillage cohérent et homogène.

Cheminer donc vers une politique contractuelle, une écoute mutuelle, un partenariat renforcé et une gouvernance partagée !

Monsieur DUMON, Vice-président du Conseil Régional, délégué au Sport et Monsieur LOTTE, Directeur des Sports du Conseil Régional, ont ensuite pris la parole pour présenter la politique sportive régionale existante et les évolutions envisagées.

L'instance permanente de concertation regroupant les acteurs du secteur sportif est effectivement dans cette lignée, et la complémentarité avec les autres partenaires institutionnels doit augmenter la cohérence dans des domaines liés à l'emploi, aux équipements, au haut niveau, etc. ...

Et Monsieur BAHEGNE (Directeur DRDJS) d'ajouter qu'en terme de partenariat, la formulation de la convention d'objectifs avec les ligues est en passe d'être finie pour leur être envoyée pour la prochaine Olympiade.

Il rappelle que les grandes thématiques pour l'Etat sont : le recensement des équipements et sites sportifs, les métiers du sport et de l'animation, la protection et la santé des sportifs et la filière haut niveau.

Il termine en ajoutant que l'Etat souscrit également à la mise en place d'une instance régionale de concertation.

A NOTER : le compte rendu de ce séminaire sera bientôt disponible en ligne, sur le site du CROS <http://centre.franceolympique.com>

CONFÉRENCE SPORT ET NOUVEAUX TERRITOIRES au CREPS à Bourges - 18 novembre 2004 -

C'est en présence de nombreuses personnalités que le Président du CROS ouvrait le débat : **Sport et Nouveaux Territoires, quelles évolutions et quels enjeux ?**

Cette soirée a permis d'aborder les lois de décentralisation (Loi Chevènement du 12 juillet 1999 et Loi Voynet du 25 juin 1999), la notion d'intérêt communautaire et les conséquences sur l'élaboration des politiques sportives locales.

De là découlent, en effet, une structuration différente et une autre organisation du territoire français avec notamment, un découpage en Nouveaux Territoires : communautés de communes, communautés d'agglomération, pays.

Dans un premier temps, Aude POMMELET (ci-dessous) présentait l'étude réalisée pour le CROS, dans le cadre de son DESS Management du Sport : un état des lieux de la prise en considération du sport par ces nouveaux territoires dans notre région avec les actions menées, les relations entre les élus politiques et le mouvement sportif, etc. ...



Les échanges avec l'assistance ont ensuite montré la volonté de certaines personnes et aussi parfois, les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans ce nouveau contexte de recomposition en profondeur des territoires.

Suivirent les témoignages d'expérience de trois de ces Nouveaux Territoires : la Communauté de Communes Sologne des Etangs (par M. Benoît SAVINEAUX, Agent de Développement) ; la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing (par M. Franck SUPPLISSON, Vice-président de l'Agglomération, chargé des Finances et des Sports) ; le Pays du Berry St Amandois (par M. Charles ISOLA, Directeur du syndicat Mixte de Développement).

Le Mouvement Sportif associatif a ensuite présenté ses propositions par le biais d'idées de projets, de groupes de concertations, etc. ... qui pourraient être mis en place dans le mouvement sportif local, départemental et régional mais également dans les Nouveaux Territoires.

Christian TEINTURIER insistait alors sur l'intérêt de la mise en place de la **Conférence Régionale du Sport** qui favoriserait la concertation entre tous les acteurs avant de donner la parole à Bernard AMSALEM (responsable du secteur aménagement du territoire au CROSF), pour débiter les conclusions : en effet, depuis plusieurs années le CROSF réfléchit au développement du territoire sur le plan sportif et souhaite une cohérence dans ce domaine, en fonction des priorités locales.

Toutefois, selon lui, si le Sport doit être inscrit dans les compétences qui reviennent à ces Nouveaux Territoires, il ne doit pas pour autant tout attendre du gouvernement et des collectivités. **Le secteur sportif doit être force de propositions et doit prendre sa place dans l'évolution de la démocratie en France. Le sport était en retrait, il faut aujourd'hui inverser les tendances à travers des instances de concertation.**

Monsieur Patrick BAHEGNE poursuivait, souhaitant également voir la multiplication d'échanges d'informations dans les différents lieux de concertations et rappelait que si l'Etat est chef de file, il n'exerce pas seul la compétence sport : cette compétence est bien exercée de façon partenariale.

Monsieur Michel SAPIN, Président de la Région Centre, concluait enfin en parlant aussi du sport comme domaine de compétence partagée et de la **nécessité de voir la création d'un lieu de concertation pour tous les acteurs de ce secteur, afin que sur le territoire, le travail réalisé corresponde aux réels besoins du Mouvement Sportif et qu'il se fasse dans des conditions cohérentes d'aménagement du territoire et de manière harmonisée et rationnelle, pour ne pas dépenser inutilement l'argent public.**

Des outils d'aménagement existent déjà sur le territoire régional au travers des Contrats de Pays et d'Agglomérations. Dans ces contrats passés entre la Région et les Pays, ou les Agglomérations, **le Conseil Régional vérifie, dès à présent, que la préoccupation « sport » soit affirmée et pas seulement affichée.**

La Région fera aussi en sorte que le financement des structures sportives passe par les Pays et Agglomérations, car l'avantage de ces contrats, outre leur nature première, est d'être également un lieu de coopération et de coordination. Monsieur SAPIN soulignait enfin, les deux opportunités à saisir : celle offerte par le Mouvement Sportif qui se montre motivé par ce dossier, et celle offerte, dans les 18 mois à venir, par le renouvellement de nombreux programmes d'actions des Contrats d'Agglomérations et des Contrats de Pays en région Centre. C'est donc bien, pour le Président SAPIN, le moment de s'interroger sur la pertinence de l'aménagement d'aujourd'hui et la pertinence des décisions à prendre pour les 3 ou 4 ans à venir.



M. SAPIN, C. TEINTURIER, P. BAHEGNE

A NOTER : les actes de cette conférence paraîtront fin janvier.

□□□□□□

A l'issue de la conférence, le CROS a profité de la présence de nombreuses personnalités pour procéder à la signature officielle du document présentant la famille des Sports Aériens en région Centre et de leur manifeste pour la défense et le développement de leurs activités et de l'accès à l'espace aérien.

Messieurs DUMON, SAPIN, BAHEGNE et TEINTURIER et Mme ROLLETT (responsable au CROS de la famille des Sports Aériens)

